



Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim
Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2025/21

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

CONSIDERANT les travaux de plantation sur le talus du passage sous le pont SNCF de la place Louis Armand par l'entreprise IdVerde pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg à Mundolsheim,

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement durant 3 jours entre le 7 et le 9 avril 2025 comme suit :

PLACE LOUIS ARMAND

Ajouter Réglementation 2.02.01

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

Tunnel SNCF barré dans les 2 sens de circulation de 7h à 17h

GENERALITES

- Déviation sera prévue vers la rue de la Gare et la rue du Général Leclerc
- Déviation sera prévue vers la rue de la Gare et la route de Brumath
- Accès piéton à la gare maintenu

Article 2 : En cas d'intempéries ou d'impondérables techniques, les mesures du présent arrêté pourront être prorogés ou reportés en fonctions des conditions d'intervention des entreprises

Article 3 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par l'Eurométropole de Strasbourg, Service Ingénierie Urbaine

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- Eurométropole de Strasbourg, Service ingénierie Urbaine
- Affichée sur le site internet de la commune le 18/03/2025



Fait à Mundolsheim, 17 mars 2025

Béatrice BULOU

Maire de Mundolsheim